

Guide du stagiaire junior





Sommaire

p. 04 **Documents à remettre lors de l'accueil sur base**

p. 12 **Projet éducatif des Glénans**

p. 14 **Règles de vie collective**

p. 16 **Votre stage à la loupe**

p. 20 **Informations pratiques**

1

Documents administratifs

à remettre lors de l'accueil sur la base

Les documents suivants sont à remplir et à remettre obligatoirement au responsable lors de votre accueil sur la base :

✓ **La fiche « Règle de fonctionnement »** (1 page)

✓ **La « fiche de liaison junior »** (4 pages)

Cette fiche comprend entre autre l'attestation de questionnaire de santé à remplir par le responsable légal et l'attestation de natation à faire remplir par le maître nageur.

Pour les stages en embarqué avec sortie du territoire,

✓ **l'autorisation de sortie de territoire avec photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.**

✓ **L'attestation d'autorisation de séjour d'un mineur dans un local d'hébergement des Glénans,**

Il s'agit d'un hébergement interstage, prévu UNIQUEMENT en cas de 2 stages consécutifs.

En l'absence de ces documents correctement remplis, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur le centre.



Règles de fonctionnement

à signer pour acceptation et remettre au responsable du séjour le 1^{er} jour du stage.

Entre deux stages consécutifs

Si vous êtes inscrit sur 2 stages consécutifs (espacés de 48h maximum), vous avez la possibilité d'être hébergé par la base concernée (sauf à Bonifacio). Dès votre inscription, vous devez en faire la demande auprès de la base. Votre responsable légal doit remplir l'attestation d'autorisation de séjour d'un mineur dans un local d'hébergement des Glénans, qui est en annexe.

Responsabilités

Les Glénans sont responsables des stagiaires durant la période de leur stage exclusivement. Ils ne le sont pas pendant les transports. En aucun cas, un stagiaire mineur ne pourra quitter le centre ou le bateau en cours de stage, sans une autorisation écrite des parents ou du tuteur.

Caution

Dès votre arrivée sur le lieu du stage, une caution de 150 € vous est demandée, par chèque ou empreinte de carte bancaire. Elle est retenue en cas de perte ou détérioration du matériel liée à une négligence de l'équipage.

Invités

En aucun cas, l'inscription à un stage ne permet d'inviter parents ou amis à séjourner sur le site ni à bord des bateaux. Une courte visite est tolérée. En ce cas, vous devez en informer le chef de base.

Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés sur les sites des Glénans, ni à bord des bateaux.

Appels téléphoniques

Les lignes téléphoniques étant principalement dédiées aux appels logistiques et de sécurité, nous demandons aux familles de ne pas joindre les stagiaires sur la ligne fixe de la base, sauf en cas d'urgence.

Assurances, annulations, changement, départs anticipés, modalités d'inscription

Reportez-vous aux conditions générales figurant sur le site www.glenans.asso.fr, rubrique «CGU & CGV» qui se trouve en pied de page ou contactez-nous au 09 70 26 44 00. Les Glénans ne pourraient pas rembourser des personnes qui n'auraient pas souscrit à cette assurance.

Signature des parents ou du tuteur légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom et prénom

Fait à le /..... /..... Signature :



Fiche de liaison junior

à renseigner obligatoirement par les responsables légaux de l'enfant et à remettre au responsable du séjour le 1^{er} jour du stage.

Attention : en l'absence de cette fiche correctement remplie, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur le centre.

L'enfant

Nom Prénom

Date de naissance /..... /.....

Nom du stage

Du au

Personne(s) toujours joignable(s) durant l'ensemble du séjour

(à remplir par les parents)

Mr, M^{me}, M^{lle}

ou personne à contacter en mon absence :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

Lien de parenté

Tél. portable Tél. domicile

Email

Si votre enfant possède un numéro de téléphone portable

Autorisation de voyage non accompagné

Je suis informé(e) que la responsabilité des Glénans ne saurait être engagée durant ce trajet aller et retour, le transfert de la garde du mineur s'effectuant, vis-à-vis de l'association :

- à l'accueil du stagiaire mineur sur la base, lors de son arrivée.
- à son départ de la base, lors du retour.

• **En cas de départ exceptionnel anticipé avant la fin du stage :** je suis informé(e) que pour toute demande de départ anticipé d'un mineur, les parents devront obligatoirement confirmer par courriel aux Glénans. Les modalités pratiques d'acheminement incombent au demandeur. Les responsables du stage confirmeront en retour et par courriel leur accord aux parents ou tuteur désigné.

• **Pour des raisons familiales :** les parents seront en charge des modalités de retour, et devront confirmer par écrit (courriel) aux Glénans une demande de départ anticipé de l'enfant pour raisons familiales.

Autorisation de voyage non accompagné (suite)

• **Pour des raisons de santé :** les modalités de retour se feront en coordination entre les parents et les Glénans, et seront confirmées par écrit (courriel).

• **En cas d'exclusion :** les parents s'engagent par avance à ne pas refuser d'accueillir leur enfant, ou ils désignent une personne responsable de substitution. Les Glénans informeront les parents. Les modalités de retour se feront en coordination entre les Glénans et les parents (ou responsable légal désigné), et seront confirmées par écrit (courriel).

Autorisation de prise en charge du mineur à l'issue du séjour

(à remplir par les parents)

Je soussigné(e)

Père *, Mère *, Tuteur *, investi de l'autorité parentale * ou de la garde de l'enfant mineur :

autorise son Père *, Mère *, Tuteur *
à le prendre en charge à la fin du séjour.

autorise Mr *, M^{me} *
à le prendre en charge à la fin du séjour.

autorise le mineur dont je suis en charge à quitter le stage sans accompagnement.

Numéro de téléphone portable de la personne indiquée :

Fait à le /..... /..... Signature :

Renseignements médicaux

(à remplir par les parents, et uniquement utilisés pour l'organisation du stage)

Je soussigné(e), M^{me}, Mr
certifie que mon enfant est à jour de toutes ses vaccinations obligatoires, et est à ce jour apte à la vie en collectivité. En cas d'absence des vaccinations obligatoires ou de certificat de non-contre-indication, la participation au stage devra être refusée, sans remboursement possible des frais exposés.

• **Maladies déjà contractées** (Entourez les maladies correspondantes)

Scarlatine / Otite / Rougeole / Rubéole / Angines / Rhumatismes / Oreillons / Coqueluche / Varicelle

Autres Maladies :

• **L'enfant suit-il un traitement ?** Oui Non

Si oui, lequel

.....

.....

Renseignements médicaux (suite)

Joignez dans le bagage de votre enfant, l'ordonnance et les médicaments dans leurs emballages d'origine.

• **Votre enfant est-il concerné par des allergies de type :**

Alimentaire Médicamenteuse Asthme

Autre, précisez :

.....

En cas d'allergie, précisez la conduite à tenir :

.....

.....

Recommandations utiles des parents, et précautions à prendre :

.....

.....

.....

.....

.....

Votre enfant est-il fumeur ? Oui Non

Attestation / questionnaire de santé mineur

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Représentant(e) légal(e) de

Nom :

Prénom :

Numéro de Licence (si licencié.e FFV) :

Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de l'association Les Glénans ne pourra être recherchée.

Fait à le /..... /.....

Signature du représentant légal :

Autorisation de soins médicaux (à remplir par les parents)

Je soussigné(e)
(Nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale)

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél. portable Tél. domicile

Email

Numéro de sécurité sociale

Coordonnées de votre caisse primaire d'assurance maladie :

.....

.....

Coordonnées de votre mutuelle :

.....

.....

.....

Autorise les responsables du séjour à faire donner au mineur tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute affection grave, après consultation d'un praticien.

- Je m'engage à rembourser aux Glénans l'intégralité des frais avancés pour mon compte.
- J'autorise la personne mentionnée au chapitre « personne(s) toujours joignable durant l'ensemble du séjour » à accueillir mon enfant, si je suis empêché(e).

Fait à le /..... /..... Signature :

Règles de vie aux Glénans

(à remplir par les parents)

Nous vous rappelons que pour profiter pleinement de leur stage aux Glénans, les jeunes s'engagent à respecter les règles de vie collective. Nous recommandons vivement aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de ces règles de vies stipulées en page 5 de ce document.

Le non-respect du règlement interne pendant le séjour pourra entraîner le renvoi de votre enfant sur décision unilatérale de l'équipe de direction de la base. En cas d'exclusion, les parents s'engagent par avance à ne pas refuser d'accueillir leur enfant, ou ils désignent une personne responsable de substitution. Les modalités de retour se feront en coordination entre les parents et Les Glénans, et seront confirmées par écrit (courriel).

Fait à le /..... /..... Signature :



Obligatoire

Numéro adhérent :



Pass-nautique à remplir par le maître nageur

Ou être en possession d'une attestation de natation produite par un maître nageur.

Attention : Ce pass est indispensable pour pouvoir débiter le stage, y compris dans le cadre d'une dérogation pour inscription à un stage adulte. Il vous sera demandé à chaque stage. Nous vous conseillons de conserver des doubles de ce document.

Je soussigné(e)

Titulaire du diplôme n°

ET de la carte pro n°

agissant en qualité de

atteste que l'enfant

est apte à effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes, réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes, nager sur le ventre pendant vingt mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Fait à le /..... /.....

Signature :

2 Le projet éducatif des Glénans

Les Glénans sont nés d'un projet humaniste, développé à la fin de la seconde guerre mondiale. Les valeurs d'origine : autonomie, responsabilité, solidarité, respect des autres et de l'environnement, perdurent au fil des années, toujours actuelles et indispensables. Elles constituent des repères structurants pour les jeunes, dans le cadre de la voile comme dans la vie quotidienne.

La pratique de la voile confronte les individus à une nouvelle approche des règles de vie, à bord ou à terre, l'autodiscipline s'imposant par les éléments naturels. Ainsi, au-delà de l'enseignement nautique, Les Glénans forment au respect de ces valeurs indispensables à la vie en collectivité pour être une véritable école de la vie. Le projet éducatif des Glénans repose ainsi sur 5 piliers fondamentaux :

1

Donner aux jeunes la possibilité de prendre et d'assumer leurs responsabilités, à bord des bateaux comme à terre.

2

Adopter des comportements solidaires. L'entraide et le partage sont prioritaires dans la logique d'équipage et de vie collective où les complémentarités font la force du groupe.

3

Gagner en autonomie pour pouvoir prendre les initiatives d'agir dans le sens de l'intérêt général du groupe ou de l'équipage.

4

Respecter les autres pour vivre et œuvrer en collectivité. C'est une base indispensable, que ce soit à bord d'un bateau ou lors des activités à terre.

5

Respecter le milieu marin et l'environnement, apprendre à regarder et à comprendre, pour développer des attitudes responsables et préserver les exceptionnelles beautés et richesses des sites.

3

Règles de vie collective aux Glénans

Depuis plus de 70 ans, nous cultivons aux Glénans les principes fondateurs d'un projet de vie en collectivité toujours d'actualité : le respect des autres, la responsabilisation, la solidarité, la sécurité et la convivialité. La vie à terre est conçue comme la vie en mer : elle s'organise autour de la navigation, et chacun prend part à toutes les tâches de la vie quotidienne.



Toute inscription à un stage des Glénans entraîne la connaissance, l'acceptation et le respect des règles de vie en collectivité qui suivent et qui sont basées sur le respect des autres et du matériel, la solidarité, l'entraide ...

- **Je participe aux tâches de la vie quotidienne.**

Sur les sites à terre comme à bord des bateaux des Glénans, la réalisation des tâches de la vie quotidienne (cuisine, propreté...) est l'affaire de tous. Une participation active est demandée à chacun par l'équipe d'encadrement qui organise les « bordées ».

- **Je respecte les autres, et je reste courtois en toute circonstance.**

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres » ... À ce titre, chaque stagiaire s'engage à respecter et à ne pas déranger les autres par son comportement, à ne pas dégrader ni salir l'environnement, à respecter les plaisanciers, pêcheurs, baigneurs ... Aucun signe de violence verbale, physique ou psychologique ne peut être accepté sur les sites à terre comme à bord des bateaux. Par ailleurs, tout stagiaire surpris ou convaincu de vol pourra être immédiatement exclu de son stage.

L'attention de nos équipes est entre autre mise sur la prévention en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes. Conformément à la loi tout agissement sexiste ou violence sexuelle peut impliquer des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion de(s) l'auteur(s) sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé. Si vous êtes confronté à cette situation, référez-en au responsable du séjour qui est sensibilisé au sujet.

Si vous êtes témoin ou victime de maltraitances ou de discriminations, écrivez-nous à l'adresse email suivante : stop.violence@glenans.asso.fr

Les Glénans s'engagent à vous accompagner dans les plus brefs délais et à respecter votre anonymat.

- **Je respecte la législation et les consignes de l'équipe d'encadrement.**

Chaque stagiaire s'engage à respecter toute consigne donnée par l'équipe d'encadrement. Il est interdit de fumer dans les lieux publics et pendant les activités. La possession et la consommation d'alcool ou de drogues sous toutes leurs formes est rigoureusement interdite, non seulement pour des questions légales mais aussi en raison des comportements à risque qu'ils peuvent susciter.

- **Je respecte le matériel que l'association met à ma disposition.**

Chaque stagiaire est responsable du matériel mis à sa disposition. Il est tenu d'en prendre soin, et pour des raisons de sécurité, de signaler à son(sa) moniteur(trice) les pièces défectueuses, perdues ou manquantes. En cas de négligence ou de malveillance, la caution pourra être retenue.

⚠ Mesures d'exclusion en cas de manquement grave aux règles de vie collective

Tout manquement aux règles de vie collective qui perturberait le bon fonctionnement ou la sécurité du stage pourra entraîner des mesures de prévention pouvant aller jusqu'à l'exclusion de(s) auteur(s) sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

4

Votre stage à la loupe

L'essentiel de ce que vous allez vivre pendant votre stage : organisation de l'enseignement, de la vie collective ...

L'accueil

Le lieu et l'horaire de rendez-vous sont indiqués dans votre email de confirmation. Veillez à bien les respecter et à vous présenter à l'équipe des Glénans qui vous accueille. Dès votre arrivée, l'équipe réceptionne et contrôle l'ensemble des documents administratifs obligatoires. A ce titre, il est demandé aux parents de bien vérifier que leur enfant dispose de tous les papiers à transmettre.

Le début du stage

Après votre accueil, le stage débute avec la rencontre des autres stagiaires et du(de la) moniteur(trice). Lors de ce premier contact, le(la) moniteur(trice) est à votre écoute. Il rappelle les objectifs généraux à partir desquels il vous invite à bâtir ensemble un projet commun pour le groupe. Vous construisez ensemble les grandes lignes de votre stage (programme, périmètre de navigation, rythme ...).

Aux Glénans, chaque stagiaire est acteur de sa formation. Ce projet pourra toutefois être réajusté en cours de stage, en fonction des conditions météo et de l'évolution du groupe. Vous faites alors connaissance avec votre bateau et, après un topo sur la sécurité, vous commencez dès la première journée à naviguer.

Le rythme de navigation et votre progression

Tout est fait pour privilégier le temps consacré aux activités nautiques. Aux Glénans, on navigue la majeure partie de la journée (et parfois de nuit pour la croisière embarquée, selon le niveau et le programme). Toutefois, les objectifs, la durée de navigation, et les destinations (pour la croisière), sont dépendantes de la situation météorologique et de la compétence des équipages.

En milieu de stage, votre moniteur(trice) fait à nouveau le point avec vous sur le programme réalisé et vos attentes de formation. En fin de stage, il vous proposera un bilan personnalisé, afin d'évaluer vos acquis et vous conseiller pour vos futurs stages aux Glénans. Un livret de suivi de votre progression (Passeport voile) vous est proposé à la vente sur le site Internet, les bases nautiques et au Ponton à Paris.



La vie collective à terre et en mer

Elle fait partie du mode de vie aux Glénans. La vie à terre est conçue comme la vie en mer : chacun prend part à toutes les tâches de la vie quotidienne au sein des bordées. A tour de rôle, vous participez à la préparation des repas, au rangement et au nettoyage du site ou du bateau. Cette participation active de chacun à la bonne marche du stage crée un véritable esprit d'équipe et des liens durables avec ceux qui vous entourent.

Activités hors voile et à terre

A terre, les temps hors navigation sont encadrés par l'équipe pédagogique. En dehors des tâches collectives, il vous sera proposé des activités récréatives et sportives. Pour les stages ou parties de stages embarqués en croisière, les sorties lors des escales se feront sous le contrôle du(de la) moniteur(trice).



5

Informations pratiques

Pour bien préparer votre stage, lisez attentivement les recommandations et informations qui suivent...

⚠ Avant de partir

Assurez-vous d'avoir bien lu toutes les informations figurant dans ce guide, ainsi que sur l'email d'informations pratiques.

Papiers et documents à emporter

- ✓ **La fiche de liaison entièrement renseignée**, qui comprend :
 - l'attestation de questionnaire de santé.
 - l'attestation de natation visée par un maître nageur.
- ✓ **Votre carte d'identité ou votre passeport**
- ✓ **La carte européenne d'assurance maladie délivrée par la Sécurité Sociale** (pour les stages comportant un séjour ou une escale en Europe).

Équipement à emporter

Reportez-vous à la rubrique « **matériel à emporter** » sur la page web de votre stage. Pour les stages en croisière avec hébergement à bord des bateaux, n'emportez pas de valise rigide, mais préférez un sac souple de voyage pour des raisons de rangement et de place disponible.

Argent à emporter

- ✓ **La caisse de bord pour les stages « nourriture non comprise ou partiellement comprise »** concernant les stages en embarqué ou semi embarqué : comptez un minimum de 14 € par jour et par personne. Pour les stages croisière en navigation sur site et voile légère (catamaran, dériveur, planche à voile, wingfoil) les frais de nourriture sont inclus dans le prix du stage.
- ✓ **Un chèque de caution de 150 €**
- ✓ **Les frais de transport** pour rejoindre certains sites des Glénans.
- ✓ **La location de matériel** (ciré, combinaison, ...).
- ✓ **Vos dépenses personnelles...**



Rendez-vous aux Glénans

Reportez-vous à votre email de confirmation. Vérifiez bien le lieu, la durée, ainsi que les dates de début et de fin de votre stage. Si votre enfant ne pouvait se rendre à l'heure précise indiquée, merci de prévenir directement la base des Glénans où se déroule le stage, pour des raisons de suivi et d'organisation.

Que doit-on payer sur place ?

Transports et acheminement

En fonction des sites, vous devez prévoir les frais de transport. Pour les détails, reportez-vous à la rubrique «lieu à rejoindre, contact sur place» sur le site Internet.

La caisse de bord (pour les stages « nourriture non comprise »)

Une caisse de bord est constituée, à laquelle participent à parts égales les stagiaires et le(la) moniteur(trice). Elle a pour but de financer la nourriture, les frais de port, le gaz et le carburant.

Argent personnel

Pour les frais de transports, la location éventuelle de matériel (combinaison, ciré...), frais médicaux, frais personnels, etc. Il n'y a pas de distributeur de billets sur les îles de l'archipel de Glénan, au Fazzino, ni sur l'île d'Arz. Dans tous les cas, évitez les sommes importantes. Les conditions d'hébergement ne permettent pas de garantir la sécurité des biens.

Location de matériel

Des cirés et des combinaisons peuvent être loués pour la durée des stages sur nos centres nautiques au tarif suivant :

Tarifs à partir de	2 à 4 jours	5 à 10 jours	11 jours et +
Ciré complet	20 €	30 €	50 €
Bas de ciré	10 €	15 €	25 €
Haut de ciré	10 €	15 €	25 €
Combinaison	10 €	17 €	28 €